

- Qu'en est-il du projet de tram-train reliant Aix-les-Bains-Chambéry-Montmélian ? En effet, les déplacements sur le bassin chambérien sont de plus en plus importants et difficiles.

Des réflexions sont en cours, en partenariat avec les collectivités concernées (la Région, les EPCI et le Département) pour permettre de désengorger la principale voie rapide reliant ces agglomérations. Une étude cofinancée par le Département est en cours pour examiner la possibilité de réouvrir des haltes ferroviaires.

Par ailleurs, la mise en place de la liaison Lyon-Turin (à horizon 2030) permettra de reporter les trafics poids lourds, qui traversent notre Département, sur le rail, et de créer des disponibilités sur des lignes ferroviaires nouvelle ou existante pour améliorer les dessertes du quotidien

- Que pensez-vous faire concrètement au niveau du Département pour l'intégration et l'accompagnement, dans les collèges, des enfants autistes ?

La solution la plus souhaitable est de former les enseignants à ce type de troubles du comportement, pour qu'ils aient les bons outils et puissent répondre aux besoins de l'enfant. Aider à l'intégration passe ainsi par la mobilisation des enseignants et cela ne dépend pas du Département mais de l'Education nationale.

Toutefois, nous soutiendrons et inciterons le Ministère, chargé de l'enseignement, à engager une réflexion sur la formation des enseignants aux élèves atteints d'autisme.

- Une liste des dépenses journalières consultables par les citoyens ?

Les dépenses et recettes du Département sont votées lors du budget primitif, des budgets supplémentaires et du compte administratif tous les ans. Ces documents sont certes consultables, mais manquent de lisibilité.

Sans tomber dans une "surveillance" des actions des collectivités et des agents publics, il est possible de mettre à disposition des citoyens des explications par groupe de dépenses pour rendre compte de l'action publique - en termes financier - et surtout expliquer les dépenses engagées.

- Que pensez-vous mettre en place pour soutenir les projets de solidarité alimentaire ? la création de cuisines ou d'aide à la cuisine par exemple

Le département de la Savoie vient en aide aux associations alimentaires qui redistribuent des denrées pour les personnes les plus fragiles. Au-delà de multiplier les subventions à ces associations, nous souhaitons engager une réflexion sur la position du Département pour qu'il soit un véritable acteur dans la fourniture de denrées. Ainsi, il serait possible que le Département achète directement aux producteurs locaux, en agriculture de qualité ou biologique, et d'en faire don aux associations alimentaires. Le département vient de valider le Projet d'Alimentation

Territoriale (PAT) qui permettra de renforcer l'autonomie alimentaire de la Savoie en diversifiant notre agriculture.

Par la suite, il serait possible de soutenir ces associations lorsqu'elles souhaiteraient créer une cuisine professionnelle pour transformer les produits à destination des relais alimentaires.

- Pourriez-vous aider les adultes à avoir un accès simplifié, moins cher aux cinémas, aux musées, aux spectacles, aux concerts ... ?

La tarification en fonction des revenus des personnes existe déjà dans de nombreux services culturels proposés sur notre territoire. La priorité va vers le public au revenu modeste et qui est répertorié comme demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minimas sociaux, élément qui est majoritairement pris en considération dans la tarification des offres culturelles.

- J'aimerais que le Département s'engage très fermement dans la transition écologique pour répondre aux défis du réchauffement climatique. Comment envisagez-vous la garantie du foncier pour une agriculture de proximité ? Comment aider les maraîchers au passage en bio ? Comment encourager les stations à un tourisme de toutes saisons ? Comment voyez-vous votre rôle dans le transport inter-urbain ?

La transition écologique sera au cœur de notre projet pour le mandat qui arrive. Nous avons porté, à de nombreuses reprises, la nécessité d'intégrer ces enjeux à toutes les politiques du Département et de manière plus proactive.

Concernant plus spécifiquement le foncier, le Département ne détient pas de foncier agricole qui pourrait à l'avenir être cédé pour une autre activité. Il peut toutefois soutenir davantage les Comités locaux d'installation, qui dépendent de la Chambre d'agriculture, pour éviter le morcellement des terres agricoles et la pérennité des exploitations.

Le Département de la Savoie détient la triste place de dernier Département de la Région AURA en termes de conversion à l'agriculture biologique (moins de 5%). Nous souhaitons faire de l'agriculture biologique l'agriculture de demain, ainsi, nous subventionnerons les agriculteurs qui décident de se convertir au bio. Par ailleurs, nous procéderons à un soutien global, notamment en ingénierie de projet, pour aider les agriculteurs dans leur projection de conversion. Enfin, nous souhaitons que les aides aux collectivités, pour certains projets, soient allouées en fonction d'un cahier des charges qui prend en considération l'impact environnemental.

L'urgence du siècle touche en premier lieu nos montagnes et nous devons repenser l'économie touristique actuelle. C'est un travail qui a déjà été engagé par de nombreux acteurs et notamment l'Etat. Les stations vont devoir changer leur modèle économique et se diversifier - ce qu'elles font déjà, notamment en moyenne montagne, là où le manque de neige est déjà le plus important -. Nous les accompagnerons et les soutiendrons pour qu'elles puissent se transformer sans perdre en attractivité ou en mettant en péril les emplois dépendant du tourisme.

Le Département de la Savoie agit pour diversifier l'offre de mobilité douce. Au regard de sa compétence, il peut augmenter les véloroutes et les aires de covoiturage, inciter à l'achat de VAE ou soutenir la construction de bornes de recharge pour voiture électrique sur le territoire. Dans tous ces domaines, nous demandons une accélération depuis longtemps pour permettre à tous d'avoir le choix dans sa mobilité. Concernant le train et le bus, qui ne sont pas des compétences du Département, nous viendrons en appui des collectivités - notamment les EPCI - qui engageront un réel changement dans les villes ou agglomérations du territoire.

- Qu'est-ce que vos équipes défendent ?

Nous défendons une Savoie plus dynamique, plus solidaire, plus écologique et plus innovante. Nous voulons rendre au Département sa capacité à innover et à porter de beaux projets à la hauteur des enjeux actuels. Nous favoriserons l'accès au sport et à la culture pour tous.

- Est-il normal qu'en France un élu ne soit pas obligé d'avoir un casier judiciaire vierge ? Alors que quelqu'un ne peut pas prétendre devenir fonctionnaire s'il a un casier qui n'est pas vierge

Depuis 2017 il est possible pour un juge de prononcer une peine d'inéligibilité accessoire à une condamnation pénale (la durée est à l'appréciation du juge). Un loi interdisant de se présenter à une élection pour cause de casier judiciaire serait inconstitutionnelle. Il faudrait donc procéder au lourd processus d'une révision constitutionnelle pour changer la loi.

Plusieurs problèmes sont en jeu notamment celui de l'exercice du mandat qui n'est pas une profession, les élus n'ont pas d'employeur. Par ailleurs, les électeurs ont le choix de sanctionner une personne qu'ils désapprouvent en ne votant pas pour elle.

Nous sommes attachés à la moralisation de la vie publique.

- Avec la crise du COVID-19, beaucoup de personnes doivent traverser des périodes difficiles, soit d'éloignement, d'isolement ... Les premiers besoins de nourriture peut-être que ça fait défaut quand on n'a pas les finances.

Lors de la crise du la Covid, le Département est venu en aide aux personnes dans le besoin, notamment les familles de collégiens, en leur allouant des chèques alimentaires de 150€. Par ailleurs, la collectivité a soutenu les associations alimentaires qui viennent en aide tous les jours en fournissant des denrées alimentaires. Enfin, il est également venu en aide aux étudiants durement touchés par la crise.

Nous souhaitons pérenniser ces aides et renforcer le réseau alimentaire pour que tous les publics qui en ont besoin soient pris en charge.

- Isolé.e.s, sans emploi, sans études, comment pensez-vous aider les étudiant.e.s de Savoie à surmonter la crise actuelle ?

Nous avons, depuis le début de la crise sanitaire, alerté le Département sur la nécessité d'intégrer les étudiants dans un vrai plan de soutien à la jeunesse. De nombreuses actions existent pour les soutenir en les mettant en relation avec les employeurs, en créant des offres dans les collectivités, en permettant de cumuler des emplois agricoles et le RSA (pour les plus de 25 ans), etc. Nous voulons quadriller le territoire pour qu'aucune des demandes ne soit omise par les services.

- Qu'avez-vous prévu pour lutter contre le réchauffement climatique ? Favoriser les véhicules électriques, en augmentant le nombre de bornes de recharge par exemple.

Nous souhaitons atteindre l'objectif de "La Savoie, Département à énergie positive" en créant un budget vert pour évaluer comptablement et financièrement nos actions en matière de développement durable. Nous voulons engager une véritable rénovation thermique des bâtiments et un soutien accru aux collectivités dans leurs achats de VAE ou en encourageant l'interconnexion des réseaux d'eau potable, le retour à la gestion publique de l'eau et la réutilisation des eaux pluviales.

Les citoyens doivent être acteurs de ce processus, c'est pourquoi nous proposons d'attribuer un "revenu de transition écologique" aux habitants amorçant une reconversion professionnelle dans une activité écologiquement et socialement exemplaire.

- Les élections ne servent pas à grand chose à part donner de l'espoir aux gens là où il est déjà mort ... C'est donner l'impression au peuple qu'il est encore libre de choisir alors que tout est déjà organisé, prévu...

Nous croyons dans le système de représentativité et dans les mandats électifs que nous avons exercés avec exemplarité. Le peuple reste souverain de choisir qui le représentera. L'alternance montre que des idées nouvelles existent, c'est dans cette alternance à la majorité départementale que nous nous inscrivons, pour faire de la Savoie un Département plus solidaire, plus écologique et plus innovant.

- Plusieurs aides sont mises en place pour l'accès à la culture (Clès collège, Pass' Région, ...) pour les 18-25 ans et les plus de 65 ans, mais aucune sur la tranche d'âge 26 - 64 ans ...
Certaines personnes / familles ne peuvent pas payer les entrées dans certains musées, monuments historiques ... de ce fait, elles sont moins sensibilisées à la culture et au patrimoine ...
Nous vous proposons de créer un dispositif accessible à toutes les tranches d'âges, le but est de fournir des réductions culturelles par foyer. Cette carte rendra plus accessible le prix de certains espaces culturels.

En lien avec la réponse à la question similaire ci-dessus, des tarifs préférentiels existent déjà pour les personnes aux revenus modestes. De nombreuses manifestations sont déjà gratuites à l'image des « Estivales en Savoie »

Il peut être souhaitable de l'élargir pour permettre à un plus large public d'avoir accès à l'offre culturelle.

Nous favoriserons l'accès au sport et à la culture pour tous.